

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

03

2024

13

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 15 juillet 2024
Convocation du : 08 juillet 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze juillet, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du CCAS sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : Approbation d'attribution d'une subvention de 750€ pour l'ADSEA pour le projet « Médiation artistique et sportive jeunes victimes de violences et en grande fragilité ».

Présents : Véronique Cortinavis, Valérie Berger, Annie Maciocia, Annick Pantel, Nathalie Thimel-Blanchoz, Michèle Aubernon, Edith Magat, Eliane Paya, Nadia Nasri, Ludovic Rostagnat.

Représentés :

Absents : Caroline Terrier, Laurence Rouquette, Anne-Sophie Rampon, Annie Jean-Marc Curtet, Dominique Goyard, Nicole Rampon, Christine Thomas.

Secrétaire de Séance : Valérie Berger

Mme la Vice-Présidente explique que dans le cadre de la programmation 2024, les associations, les bailleurs, les collectivités territoriales ainsi que tous les acteurs sociaux, éducatifs et économiques souhaitant mener des projets répondant aux grands défis définis dans le futur Contrat Territoriale de Cohésion Sociale (dans la continuité du Contrat de Veille Active) dans les champs thématiques établis à l'issu du dernier comité de pilotage du 09 avril 2024, peuvent solliciter des subventions en déposant une demande auprès du service Cohésion Sociale/Prévention/Sécurité de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Mme la Vice-Présidente, explique que l'ensemble des partenaires, CCMP, Communes, bailleurs...peuvent participer financièrement à la réalisation de certaines actions.

Elle explique que dans le contexte actuel, en France, il semble important de venir en aide aux personnes victimes de violence avec une approche nouvelle.

Un appel à projet proposer par l'ADSEA, intitulé « Médiation artistique et sportive jeunes victimes de violences et en grande fragilité », propose de créer des rencontres régulières, dans un espace sécurisé, pour les jeunes victimes de violence en utilisant la médiation artistique et sportive.

Il est demandé au Conseil d'Administration du CCAS de se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE l'attribution de la subvention de 750€ en faveur de l'ADSEA pour le projet intitulé « Médiation artistique et sportive jeunes victimes de violences et en grande fragilité ».

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Par délégation de la Présidente,
La Vice-présidente,


Véronique CORTINOVIS